



# Prise de position de l'Armée du Salut internationale

## PRÉVENTION DU SUICIDE

### PRISE DE POSITION

L'Armée du Salut estime que tous les moyens devraient être mis en œuvre pour empêcher quelqu'un de s'ôter la vie. Si nécessaire, on n'hésitera pas à faire appel à un accompagnement extérieur adéquat pour cette personne. Même si le suicide est avant tout un problème de santé physique ou psychique, les facteurs de protection, comme le soutien et les liens sociaux, jouent un rôle déterminant. La prévention du suicide incombe à tout le monde, mais elle peut aussi dépendre de l'aide d'une personne qui dispose du savoir approprié et se trouve au bon endroit au bon moment.

### ARRIÈRE-PLAN ET CONTEXTE

Le suicide est l'acte délibéré de mettre fin à sa propre vie. Malgré toutes les études consacrées au sujet, il n'existe aucune théorie globale universellement acceptée sur le suicide. Il est aujourd'hui considéré comme un désordre multidimensionnel, résultat de l'interaction complexe de facteurs biologiques, génétiques, psychologiques, sociologiques et environnementaux, qui tend à devenir plus fréquent dans les périodes de crise socio-économique, familiale et individuelle (chômage, perte d'un proche, perte de son honneur).

Bien qu'il soit aujourd'hui considéré dans le monde entier comme un grand problème de santé publique, avec de vastes implications sociales, émotionnelles et économiques, le sujet reste tabou dans de nombreuses sociétés. Il est certes impossible d'éliminer complètement le risque de suicide, mais il est certainement possible d'en réduire le danger de manière importante par diverses stratégies de prévention.

- D'après les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le suicide cause plus de 800'000 décès par année, soit un suicide toutes les 40 secondes. Au cours des 45 dernières années, le taux de suicide a mondialement augmenté de 60 %. Dans la plupart des pays, les suicides sont plus fréquents chez les hommes (à quelques exceptions significatives comme en Chine). Le suicide figure dans tous les pays parmi les dix premières causes de décès et constitue même l'une des trois principales causes de décès parmi les 15 à 30 ans.
- Les maladies psychiques (en particulier la dépression, l'abus de drogues ou de médicaments, la schizophrénie et les troubles de la personnalité) sont à l'origine de plus de 90 % de tous les suicides. Les traitements efficaces de la plupart de ces souffrances sont connus,

mais ne sont cependant pas toujours disponibles ou appliqués.

- Pour certains groupes de personnes, le risque de suicide est particulièrement grand. Il s'agit des personnes qui ont déjà précédemment tenté de s'ôter la vie, de celles qui sont dépendantes à l'alcool ou à d'autres substances, des jeunes hommes, des personnes âgées, des personnes en deuil, des personnes appartenant à certaines couches particulières de la population, ou en conflit avec leur identité sexuelle, des migrants, des habitants des régions rurales, des détenus et des personnes souffrant de maladies incurables.
- Les tentatives de suicide sont 20 fois plus nombreuses que les suicides réussis. Le risque de suicide est particulièrement élevé dans l'année qui suit une tentative.
- De nombreuses études ont montré que les éléments suivants facilitent le suicide : l'accès à des armes, les ponts sans balustrades, les médicaments disponibles en grands conditionnements, le gaz domestique et les gaz d'échappement des véhicules à moteur.
- Les médias ont un rôle primordial à jouer dans la formation de l'opinion publique en matière de prévention du suicide. Mais, simultanément, ils peuvent aussi provoquer des drames. La description détaillée d'un suicide mène à ce que les scientifiques appellent le « suicide par contagion » ou par « imitation ». Des recommandations appropriées concernant la couverture médiatique des suicides ont permis une réduction du taux de suicide.
- Seul un petit nombre de suicides surviennent sans avertissement. C'est la raison pour laquelle toutes les menaces doivent être prises au sérieux. Par ailleurs, la majorité des personnes qui tentent de se suicider se trouvent dans une situation ambiguë et ne sont pas nécessairement prêtes à mourir.

### ARGUMENTS JUSTIFIANT LA POSITION DE L'ARMÉE DU SALUT

L'Armée du Salut croit au caractère sacré de la vie humaine. Dieu a créé l'homme à son image (Genèse 1:27). Tous les hommes (sans exception) ont de la valeur à ses yeux. Ils occupent une place particulière dans sa création (Psaumes 8:5), indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur race, de leur religion, de leur santé, de leur statut social ou de leur réussite.

L'Armée du Salut regrette la condamnation de personnes qui se sont suicidées, et considère la stigmatisation des parents et des amis comme une injustice. Elle croit que rien



ne nous sépare de l'amour de Dieu (Romains 8:38-39) et que la sagesse de Dieu est parfaite. Ceci se reflète dans les mots utilisés dans le Cérémonial de l'Armée du Salut pour les victimes du suicide : « Alors que notre frère/sœur ... a quitté cette vie, nous remettons maintenant son corps à la tombe : la terre retourne à la terre, les cendres aux cendres, la poussière à la poussière, dans l'assurance de la résurrection et de la sagesse éternelle et miséricordieuse de Dieu. »

L'Armée du Salut croit que l'expérience de la puissance de résurrection, que l'on trouve en Jésus, peut contribuer de façon déterminante à un nouvel espoir, à la guérison et à la vie nouvelle. Cette expérience restaure les relations et contribue à la prévention du suicide.

## MESURES

1. L'Armée du Salut est la première organisation du monde à avoir introduit un programme de prévention du suicide. En 1907, le fondateur de l'Armée du Salut, le Général William Booth, a commencé le travail de l'Armée du Salut dans le domaine de la prévention du suicide en ouvrant un bureau anti-suicide à Londres. Cette activité, destinée à ceux qui ont l'intention de se suicider ainsi qu'aux familles des suicidés, existe toujours et s'avère d'une grande utilité.
2. L'Armée du Salut soutient toutes les mesures sensibilisant au risque du suicide, dans les domaines personnel, professionnel ou public.
3. L'Armée du Salut recommande à chaque Territoire de former des responsables (services médicaux et sociaux, enseignants et aumôniers) à la prévention du suicide en tenant compte des diversités culturelles.
4. L'Armée du Salut met du matériel de formation à disposition du grand public et encourage son adaptation aux besoins particuliers des différentes cultures.
5. Pour les personnes à risque, il est vital d'avoir un accès facile à une aide professionnelle, surtout lorsqu'elles souffrent de maladie mentale. En tant qu'organisation ayant pour tradition l'accueil des plus faibles, l'Armée du Salut soutient tout effort visant à accorder un traitement optimal aux malades mentaux.
6. L'Armée du Salut soutient toutes les mesures au niveau local et national visant à entraver l'accès aux moyens nécessaires pour commettre un suicide.
7. Le deuil d'un être cher qui s'est ôté la vie s'avère souvent plus compliqué, intensif et long que lorsqu'il s'agit d'une mort naturelle. L'Armée du Salut offre aux personnes empathie et accompagnement spirituel respectueux, visant à libérer du sentiment de culpabilité lié au suicide. Si le processus de deuil est compliqué par un syndrome de stress post-traumatique, par des sentiments de honte, de culpabilité, ou d'autres facteurs, il faudra recourir à une aide professionnelle.
8. L'Armée du Salut encourage la publication de directives pour que les médias couvrent les suicides de manière responsable.
9. L'Armée du Salut reconnaît les nombreuses organisations dignes de foi qui, localement ou globalement, œuvrent à la prévention du suicide ; elle encourage à la collaboration et à la mise en réseau, afin d'optimiser l'aide aux personnes à risque.

## Références bibliographiques

Organisation mondiale de la Santé (s.d.). Prévention du suicide. À partir de [http://www.who.int/mental\\_health/suicide-prevention/fr/](http://www.who.int/mental_health/suicide-prevention/fr/).

Association internationale pour la prévention du suicide (IASP). Guidelines for Suicide Prevention. À partir de [http://www.iasp.info/suicide\\_guidelines.php](http://www.iasp.info/suicide_guidelines.php).

Hawton, K. et Van Heeringen. K. « The International Handbook of Suicide and Attempted Suicide ». Wiley, 2002.

## Liens utiles

<https://stopsuicide.ch/>

[http://www.who.int/mental\\_health/suicide-prevention/fr/](http://www.who.int/mental_health/suicide-prevention/fr/)

<http://www.afsp.org>

<https://www.iasp.info/fr/accueil.php>

<http://www.griffith.edu.au/health/australian-institute-suicide-research-prevention>

<https://www.psych.ox.ac.uk/research/csr>

<http://csrp.hku.hk>

<http://snehaindia.org/index.php>

[www.depression.edu.hk](http://www.depression.edu.hk)

---

## Approuvé par le Général, en juillet 2009

Le contenu de la présente prise de position est la position officielle de l'Armée du Salut internationale sur le sujet, dont l'original a été publié en anglais. Il ne peut être modifié ni adapté de quelque manière que ce soit sans la permission écrite expresse du Quartier Général international.